

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 5261 du 3 novembre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'air**

NOR : INTJ2029321S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 6831 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930025S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} décembre 2020 :

Quentin Emmanuel NIGEND : 149948 NLS : 8007882

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2020 :

Massoulle Laure NIGEND : 233112 NLS : 8086104

Mariette Jean-Claude NIGEND : 216500 NLS : 8064334

Massiani Philippe NIGEND : 154078 NLS : 8011861

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2020 :

Devaux Jean-François NIGEND : 69883 NLS : 5271219

Sage Jean-Christophe NIGEND : 140631 NLS : 5325375

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2020 :

Nice Stéphane NIGEND : 151830 NLS : 8009777

Bara Jérôme NIGEND : 145502 NLS : 8004801

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 novembre 2020.

*Le général, commandant
la gendarmerie de l'air,
J-F. VALYNSEELE*